

Consultation d'accompagnement parental

Pour les parents ayant une difficulté de santé mentale et pour leurs conjoints, ou ex-conjoints, avec lesquels ils partagent l'autorité parentale.

Tout parent invente, adapte et développe sa palette éducative, avec plus ou moins d'aisance et de bonheur, et parfois avec difficulté. Quand on est confronté à une difficulté de santé mentale, on peut, en tant que parent, rencontrer des difficultés nécessitant un soutien particulier. L'autre parent va devoir aussi composer avec la réalité de la maladie, ses effets sur la vie de la famille et sur le quotidien des enfants.

« On dit parents fragiles. Je crois qu'il faudrait dire parents conscients de cette responsabilité-là. Quand on gagne en conscience, on gagne en altérité. »

Laurence, vivant avec un trouble bipolaire
(Extrait *Humeur liquide*, film de R.Viémont, 2016)

Réfléchir aux questions éducatives en tenant compte de ses difficultés de santé

- ✓ Prendre en compte les effets de sa maladie sur sa façon d'exercer son rôle parental.
- ✓ Trouver les mots pour parler de ses difficultés à son(ses) enfant(s) suivant son(leur) âge.
- ✓ Anticiper les périodes de fragilité et organiser l'accueil de son(ses) enfant(s) en cas d'hospitalisation. [MonGPS-Parents disponible sur le site de l'Unafam.](#)
- ✓ Se situer dans les relations avec les professionnels qui ont un rôle dans l'éducation (crèche, école, éducateurs, ...).
- ✓ Être orienté vers les appuis et ressources nécessaires.
- ✓ ...

Consultation avec une psychologue clinicienne

Sur rendez-vous
En individuel ou en couple
En présentiel (Paris), en visio ou par téléphone

accompagnement-parental@unafam.org - 01 53 06 30 43 (Standard de l'Unafam)